



**NATIONS
UNIES**



**Convention sur la lutte
contre la désertification**

Distr.
GÉNÉRALE

ICCD/COP(9)/CST/2/Add.2
1^{er} juillet 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES
Comité de la science et de la technologie
Neuvième session
Buenos Aires, 22-25 septembre 2009

Point 3 d) de l'ordre du jour provisoire
Remaniement du fonctionnement du Comité de la science
et de la technologie conformément au plan-cadre
stratégique décennal visant à renforcer la mise
en œuvre de la Convention (2008-2010)
Rapport sur l'organisation de la première Conférence
scientifique dans le cadre de la Convention

REMANIEMENT DU FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE LA SCIENCE
ET DE LA TECHNOLOGIE CONFORMÉMENT AU PLAN-CADRE
STRATÉGIQUE DÉCENNAL VISANT À RENFORCER
LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION
(2008-2010)

Note du secrétariat

Additif

Rapport sur l'organisation de la première Conférence scientifique
dans le cadre de la Convention

Résumé

Dans sa décision 13/COP.8, la Conférence des Parties a décidé qu'à l'avenir chaque session ordinaire du Comité de la science et de la technologie de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification serait organisée essentiellement sous la forme d'une conférence scientifique et technique par le Bureau du Comité. Cela permettrait à la communauté scientifique internationale d'apporter des compétences scientifiques et techniques au Comité et au secrétariat de la Convention.

Dans cette optique, le Bureau du Comité a décidé que le groupement chargé de prêter son concours à l'organisation de la première Conférence scientifique dans le cadre de la Convention serait le Dryland Science for Development (DSD). Trois groupes de travail coordonnés par le DSD se sont attachés à élaborer des livres blancs concernant trois volets du thème de la Conférence, à savoir: «Le suivi et l'évaluation, des points de vue biophysique et socioéconomique, de la désertification et de la dégradation des terres en tant qu'instruments d'appui à la prise de décisions en matière de gestion des terres et des ressources en eau».

La participation effective de la communauté scientifique a été assurée, notamment, par la constitution de groupes de travail internationaux et l'examen des livres blanc à la faveur d'un échange de vues par Internet pendant les préparatifs et d'un concours d'affiches en marge de la conférence. Après la neuvième Conférence des Parties, ces préparatifs, y compris les rôles attribués aux différents acteurs, feront l'objet d'une évaluation indépendante.

I. Introduction

1. Reconnaissant la nécessité de renforcer l'efficacité du Comité de la science et de la technologie (CST), la Conférence des Parties, dans sa décision 13/COP.8, a préconisé un remaniement du fonctionnement du Comité conformément au plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (la Stratégie).
2. La Conférence des Parties a décidé qu'à l'avenir chaque session du CST serait organisée essentiellement sous la forme d'une conférence scientifique et technique par le Bureau du Comité, en concertation avec l'institution ou le groupement chef de file qui a les qualités et compétences requises dans le domaine thématique choisi par la Conférence des Parties. Cela permettrait à la communauté scientifique internationale d'apporter de plus larges compétences scientifiques et techniques au CST et au processus découlant de la Convention.
3. La Conférence des Parties a demandé au secrétariat de la Convention, agissant en concertation avec le Bureau du CST et avec le concours de l'institution ou du groupement chef de file, de mobiliser des fonds supplémentaires à l'appui de la participation des pays en développement et des pays remplissant les conditions requises visés par chacune des annexes concernant la mise en œuvre, en veillant à ce qu'un soutien soit fourni pour la participation d'experts, d'organisations non gouvernementales et d'autres parties prenantes concernées.
4. La Conférence des Parties a également demandé au Bureau du CST de mettre au point les modalités de la réunion du CST dont il est question à l'alinéa *a* du paragraphe 1 de la décision 13/COP.8, en concertation avec l'institution ou le groupement chef de file.
5. Le thème prioritaire à examiner, conformément à la décision 18/COP.8, sera «Le suivi et l'évaluation, des points de vue biophysique et socioéconomique, de la désertification et de la dégradation des terres en tant qu'instruments d'appui à la prise de décisions en matière de gestion des terres et des ressources en eau.».

II. Préparatifs de la neuvième session du Comité de la science et de la technologie

6. Ainsi qu'il est rapporté de façon détaillée dans le document ICCD/CST(S-1)/3, présenté à la première session extraordinaire du CST à Istanbul, le Bureau du CST a élaboré le mandat correspondant et décidé que le Dryland Science for Development (DSD) serait le groupement chargé d'apporter son concours à l'organisation de la neuvième session du CST, qui revêtira pour l'essentiel la forme d'une conférence scientifique et technique.
7. Le DSD compte cinq grandes institutions partenaires: European DesertNet (EDN), le Centre international des recherches agricoles dans les zones arides (ICARDA), l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT), le Centre commun de recherche de la Commission européenne – Institute for the Environment and Sustainability, et le Réseau international pour l'eau, l'environnement et la santé (INWEH-UNU) de l'Université des Nations Unies (UNU).
8. En octobre 2008, le DSD a soumis au Bureau du CST une proposition chiffrée en vue du financement de l'organisation de la première conférence scientifique dans le cadre de

la Convention. La Conférence des Parties ayant demandé que des recommandations soient formulées à cette occasion à l'appui de la prise de décisions, le DSD a proposé, selon un modèle analogue à celui qui est utilisé à cette fin dans le cadre des autres conventions apparentées relatives à l'environnement, que des groupes de travail soient constitués pour examiner la question soigneusement et élaborer des recommandations dans les neuf mois précédant la conférence. Cette proposition a permis d'identifier les trois volets complémentaires ci-après du thème prioritaire, à examiner dans le cadre des trois groupes de travail:

- a) Méthodes intégrées pour le suivi et l'évaluation des processus de désertification et de dégradation des terres et facteurs déterminants;
- b) Suivi et évaluation de la remise en état des terres et de la gestion durable des terres;
- c) Suivi et évaluation de la désertification et de la dégradation des terres: gestion des connaissances et facteurs économiques et sociaux.

9. Les trois groupes de travail réaliseront des analyses écrites (livres blancs) ainsi qu'une synthèse globale tenant compte du consensus scientifique actuel sur les trois volets du thème de la conférence, le but étant d'élaborer des recommandations concrètes et applicables étayées par des données scientifiques aux fins de la prise de décisions.

10. Des mécanismes supplémentaires ont été mis en place pour garantir la participation effective de la communauté scientifique, notamment l'examen des livres blancs à la faveur d'un échange de vues par Internet dans le cadre des préparatifs. Une première version des livres blancs a été communiquée à des scientifiques et des parties prenantes du monde entier, pour examen pendant un mois, du 28 mai au 28 juin 2009. Une deuxième version, prenant en compte les observations et contributions reçues, a également été mise à la disposition de tous sur Internet pour consultation en prévision de la conférence. Au cours de la conférence, les livres blancs et la synthèse globale seront passés en revue et des projets de recommandations élaborés pour examen à la session ordinaire du CST et dans le cadre de la Conférence des Parties.

11. Un concours d'affiches, qui se tiendra en marge de la conférence, offrira une autre occasion de participer. La date limite pour la présentation d'un aperçu des affiches a été fixée au 30 juin 2009.

12. Les principales questions liées aux préparatifs de la conférence n'ont cessé de faire l'objet de consultations entre le groupement, le Bureau du CST et le secrétariat.

13. La première Conférence scientifique tenue dans le cadre de la Convention sera ouverte aux participants inscrits et aux participants accrédités à la Conférence des Parties à titre individuel.

14. Le groupement DSD a levé des fonds afin de préparer et d'organiser la Conférence et d'en assurer le bon déroulement et a également reçu des contributions en nature. Les principaux donateurs ont été l'Agence allemande de coopération technique (GTZ), le Fonds international pour le développement agricole (FIDA), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM)/le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Mécanisme mondial.

15. Le secrétariat de la Convention, en concertation avec le Bureau du CST, a examiné les mécanismes permettant de mobiliser des fonds supplémentaires afin de financer la participation des correspondants pour la science et la technologie de pays en développement et de pays répondant aux conditions requises à la première Conférence scientifique dans le cadre de la Convention.

16. Conformément à la décision 13/COP.8, le groupement DSD et le secrétariat ont sollicité les contributions volontaires de pays parties et d'organisations pour permettre la participation de 50 chercheurs originaires de pays en développement et de 10 orateurs principaux.

17. Les possibilités existant dans les zones arides sont apparues comme le thème privilégié par le Bureau du CST pour le prochain exercice biennal, plusieurs éléments liés aux trois objectifs stratégiques de la Stratégie étant actuellement à l'étude.

III. Conclusions et recommandations

18. À l'issue de la conférence, le secrétariat procédera à une évaluation. Il s'agira en particulier de déterminer dans quelle mesure la conférence aura pu produire des résultats scientifiques solides et des recommandations pratiques susceptibles d'étayer l'élaboration des politiques et le dialogue dans le cadre de la Conférence des Parties. Il conviendra également d'étudier d'autres modalités et un autre calendrier ainsi que la possibilité de faire appel aux compétences scientifiques et techniques nécessaires. Dans l'optique des conférences scientifiques ultérieures du CST, il importera aussi d'évaluer les préparatifs, notamment les rôles confiés aux différents acteurs.

19. Le CST souhaitera peut-être envisager pour le prochain exercice biennal un thème qui soit axé sur les perspectives des zones arides, comme l'a recommandé son Bureau.
